



Communiqué AFD

Comité ONG du 10 juillet 2018

23 nouveaux projets de terrain et d'intérêt général soutenus par l'AFD, pour un montant de cofinancement de 21 millions d'euros

Le comité ONG de l'AFD du 10 juillet 2018 a validé l'appui à 23 projets d'organisations de la société civile, avec plusieurs dominantes : la santé, l'éducation au développement et à la solidarité internationale et la structuration du milieu associatif en France. Le montant de cofinancement par l'AFD s'élève à près de 21 millions d'euros, permettant un volume budgétaire total de ces projets de plus de 40 millions d'euros. Un nouveau partenariat pluriannuel a été validé avec l'ONG Action Contre la Faim.

CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUEL (CPP)

ONG : Action Contre La Faim

Contribuer à la sécurité nutritionnelle dans cinq pays d'Afrique

Cet important programme partenarial va contribuer à la sécurité nutritionnelle dans les cinq pays d'Afrique francophone : Cameroun, Burkina Faso, Tchad, République centrafricaine et Madagascar, pays qui sont affectés de façon récurrente par l'insécurité nutritionnelle et la sous-nutrition, qu'elle soit chronique ou aigüe.

Tout en s'appuyant sur des éléments opérationnels, l'objectif de cette convention de partenariat est de faire évoluer les cadres institutionnels en intégrant davantage la nutrition dans les politiques de santé, en orientant les politiques agricole et alimentaire afin qu'elles soient sensibles à la nutrition ou encore en améliorant la qualité des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Le financement accordé par l'AFD s'élève à 8,8 millions d'euros, représentant 70 % du montant total de près de treize millions d'euros. Le comité ONG a accordé un premier versement pour un montant de 4,092 millions d'euros sur deux ans. Projet d'une durée de quatre ans

PROJETS TERRAIN

1/ Mise en place d'un mécanisme pérenne de réponse aux crises, à Tripoli

OSC : Institut Bioforce

Pays : Liban

L'Institut Bioforce, spécialisé dans le renforcement de capacités des acteurs humanitaires, propose de mettre en place un dispositif pérenne de réponse aux crises dans une la zone de Tripoli, dans le nord du Liban.

Pour y parvenir, le projet est conçu autour d'une stratégie permettant d'accroître la coordination, la préparation et la réactivité des acteurs de terrain, aux premiers rangs desquels les OSC locales et la municipalité de Tripoli.

Trois axes sont privilégiés : le renforcement des capacités humaines et d'organisation d'une trentaine d'OSC locales, l'accompagnement de la municipalité afin qu'elle se donne les moyens de jouer le rôle de chef d'orchestre lorsque 'une crise survient, et, enfin, la mise en place d'un mécanisme de coordination paritaire de réponse local.

Pour ce projet de 930 000 euros, l'AFD accorde une subvention de 465 000 euros, soit 50 % du budget total. Durée : trois ans

2/ Projet d'autonomisation socioéconomique des jeunes femmes et hommes des quartiers pauvres des trois plus grandes villes égyptiennes

ONG : Plan International France

Pays : Égypte

Avec une population de cent millions d'habitants, dont la moitié vit sous le seuil de pauvreté, l'Égypte connaît une situation économique et sociale préoccupante. Dans ce pays qui se classe au 134ème rang, sur 144 pays, en matière d'égalité de genre, le taux de chômage des jeunes femmes s'élève à 39 %.

Seconde phase du projet « Tamkeen », le projet de Plan International France a pour objectif l'autonomisation et l'insertion socio-économique des jeunes femmes et jeunes hommes dans les quartiers marginalisés du Caire, d'Alexandrie et d'Assiout, avec un accent particulier mis sur la promotion de l'égalité homme-femme dans le monde économique.

Le projet s'attache à améliorer les compétences de 1500 jeunes femmes (70 %) et hommes (30 %) dans le but de trouver et garder un emploi salarié, à travers des formations professionnelles « sensibles au genre », orientées en fonction de la meilleure adéquation opportunités d'emploi/compétences. Le projet va également former à l'entrepreneuriat et soutenir les initiatives de création d'entreprise de 500 jeunes femmes (70 %) et hommes (30 %).

Le projet est basé sur un maillage associatif et des dynamiques multi acteurs (privés, publics, institutionnels, associatifs) qui sont facteurs de changement social et de promotion de l'accès à l'emploi des femmes. Il prévoit, pour y parvenir, un certain nombre d'activités allant de l'augmentation des capacités des parties prenantes pour promouvoir l'égalité des chances économiques, aux campagnes de sensibilisation sur la question de l'égalité femme-homme à destination des différentes parties prenantes, dont les entreprises partenaires, les autorités locales, les institutions financières.

Le projet est planifié sur trois ans, pour un coût total de 707 956 euros, pour lequel l'AFD accorde une subvention de 313 996 euros, soit 44 % du budget.

3/ Projet d'Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'ouest

ONG : GRET

Déployé au Burkina Faso, en Guinée Conakry, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal, le projet a pour objectif de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel par une meilleure couverture des besoins alimentaires des populations, une augmentation de leurs revenus, une amélioration de leurs pratiques agricoles et nutritionnelles. Il contribuera par ailleurs au renforcement des capacités de la société civile à influencer sur les politiques publiques sur le sujet. Le programme intègre des actions de capitalisation des acquis et de plaidoyer au Nord comme au Sud.

Les acteurs publics (collectivités, régions, Etat) seront également associés au projet, notamment lors d'ateliers de concertation, d'échanges et de plaidoyer. Le programme devrait bénéficier à des ménages ruraux et urbains, des agriculteurs familiaux, des PME, des associations, des organisations interprofessionnelles, des services de l'Etat, soit environ 140 000 personnes.

Le budget total de ce projet est de 3 546 951 € dont 1 767 000 € (soit 49,8 %) financé par l'AFD. Projet de trois ans.

4/ Améliorer la santé des mères et des enfants en zone rurale, au nord du Mozambique

ONG : Inter Aide

Malgré des progrès, le Mozambique reste un pays encore très marqué par la pauvreté : il se place à la 181^e place (sur 188) dans l'indice de développement humain. Cette pauvreté est encore plus marquée en zone rurale où les populations pratiquent une agriculture de subsistance très dépendante d'une unique saison des pluies. Dans la région de Nampula, la mortalité des enfants de moins de 5 ans est estimée aujourd'hui à environ 100 décès pour 1000 naissances.

Le projet vise à améliorer les conditions de santé des populations et particulièrement des enfants et de leur mère par une action qui vise à la fois à augmenter et améliorer l'accès aux soins des enfants et de leurs mères et à renforcer les capacités des familles et des acteurs locaux à prévenir, reconnaître et prendre en charge les principales maladies qui contribuent à la mortalité infantile.

L'objectif est de diminuer de 20 % la mortalité ainsi que la prévalence des fièvres et des diarrhées parmi les enfants de moins de cinq ans. Pour ce faire, le nombre de consultations auprès des centres de santé devra augmenter de 25%. Les soins pré et postnataux, les accouchements assistés, et le planning familial devront augmenter de 15% dans les structures ciblées. Par ailleurs, grâce aux sensibilisations prévues, plus de 75% des familles bénéficiaires auront adopté des pratiques adéquates en matière de santé et d'assainissement et 8 000 familles auront construit une latrine améliorée.

50 000 personnes, dont 9 000 enfants, sont les bénéficiaires de ce projet.

Inter Aide a obtenu de l'AFD une subvention de 460 000 euros, sur trois ans, soit 41% du budget total qui s'élève à 1 121 600 euros.

5/ Favoriser l'implication des communautés dans la lutte contre le Sida

OSC : Coalition PLUS

Le programme « Implication Communautaire » porté par Coalition PLUS vise à renforcer cinq plateformes de renforcement de capacités. Ces plateformes coordonnent le renforcement de capacités auprès des associations communautaires de lutte contre le VIH dans leur sous-région (Maghreb, Afrique de l'ouest, Afrique centrale et de l'Est, Océan indien et Amérique latine). Elles interviennent dans deux domaines en particulier : l'appui à la prise en charge des populations clés et l'appui à la structuration associative. Le projet s'inscrit dans la lutte contre les discriminations des personnes vivants avec le VIH.

En plus des cinq plateformes, les bénéficiaires de ce programmes seront les 70 associations communautaires de lutte contre le VIH membres de ces plateformes et les patients de ces 70 associations, soit 200 000 personnes.

Ce nouveau financement est d'une durée de trois ans, d'un coût total de cinq millions d'euros, pour lequel l'AFD accorde une subvention de 3 millions d'euros, soit 60 % du programme.

6/ Education à la santé sexuelle et accès à la planification familiale des populations des quartiers périphériques de Ouagadougou

ONG : Djantoli

Pays : Burkina Faso

Le projet proposé par Djantoli sera mis en œuvre dans six zones péri-urbaines de la ville de Ouagadougou (Saaba, Zagtouli, Pissy, Tanghin, Karpala et Sin Yiri). Il a pour ambition de développer un modèle d'interventions sanitaires qui combine technologie mobile et approches communautaires afin de rapprocher les populations des zones périphériques non loties de Ouagadougou des services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et de Planification Familiale (PF).

Le projet se décline selon trois objectifs spécifiques :

- Améliorer les connaissances des populations sur les services de SSR/PF
- Renforcer et rapprocher l'offre de services en matière de SSR/PF pour améliorer le suivi et la prise en charge des usager.e.s
- Capitaliser et diffuser les approches, outils et résultats du modèle d'interventions sanitaires appliqué à la SSR/PF

Le projet se distingue par l'utilisation d'une plateforme numérique déjà existante et fonctionnelle qui permet :

- la mise en place d'un service d'envoi de SMS pour sensibiliser sur la SSR/PF pour les participant.e.s aux parcours d'accompagnement et leurs conjoint.e.s/enfants ;
- la création de dossiers de suivi numériques pour faciliter le suivi à domicile et le lien avec les centres de santé.

Le projet devrait permettre de toucher environ 18 000 jeunes filles/garçons, femmes et hommes ainsi que les équipes soignantes des cinq centres de santé partenaires, en particulier au niveau des unités de SSR/PF.

Djantoli a obtenu une subvention de 315 715 euros, soit 50 % du budget total de 631 429 euros, sur trois ans.

7/ Villages Santé et Développement Durable

ONG : Electriciens Sans Frontieres

Pays : Togo

Dans neuf villages isolés de la Région des Plateaux, au Togo, le projet a pour principal objectif de fournir durablement l'accès à une eau de qualité, à des services d'assainissement et à une énergie électrique respectueuse de l'environnement. Il contribuera à favoriser une « standardisation » des équipements, ainsi que des actions de renforcement de capacités de nombreuses parties prenantes afin d'améliorer la durabilité des services. Par cet apport, le projet a pour objectif d'améliorer la situation sanitaire de la Région, d'accompagner les activités éducatives de la jeunesse et de favoriser les actions de protection de l'environnement.

Ce sont en fin de projet 6 000 personnes dont 2 500 femmes et 1 500 enfants qui bénéficieront du projet au sein des neuf villages (villageois, enseignants, élèves, personnels des dispensaires, apprentis sur les chantiers écoles) et 78 400 autres personnes qui seront indirectement bénéficiaires lors de leur passage par les six dispensaires intégrés à la démarche eau-assainissement-électricité.

L'AFD accorde un financement de 316 200 € à ce projet d'une durée de 3 ans, correspondant à 42,12% du budget total qui s'élève à 750 739 euros.

8/ Améliorer l'accès à des soins de qualité pour les populations vulnérables

OSC : Croix-rouge française

Pays : Cameroun

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès aux soins des populations vulnérables (essentiellement les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes) par le renforcement des capacités des comités départementaux de la Croix-Rouge camerounaise et le renforcement des capacités de quatre districts sanitaires (Hina, Roua, Gazawa et Kousseri) et des 27 centres de santé qui leur sont rattachés.

Les formations porteront sur la gestion opérationnelle pour les cadres administratifs et sur les soins obstétricaux d'urgence et les maladies de l'enfant pour les personnels de santé. Elles seront accompagnées d'actions visant à développer les consultations pré et post-natales, les accouchements assistés, les programmes élargis de vaccination et la sensibilisation des communautés au dépistage de la malnutrition. Parallèlement, concernant les centres de santé, des actions portant sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets sont prévues.

Les bénéficiaires du projet seront, outre les personnels concernés de la Croix-Rouge camerounaise et des centres de santé, environ 32 000 enfants de moins de 5 ans et 19 000 femmes enceintes ou allaitantes. A terme, tous les habitants des départements ciblés seront bénéficiaires du renforcement des centres de santé.

Le montant total du projet s'élève à 1 309 516 euros, dont un montant de 654 758 euros sera financé par l'AFD. Projet d'une durée de trois ans.

9/ Projet d'accès à l'énergie et développement économique

ONG : GERES (Groupe Energies Renouvelables Environnement et Solidarités)

Pays : Mali, Maroc, Mongolie, Myanmar et Tadjikistan

Il s'agit d'un programme de structuration de filières économiques dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'objectif final est de développer des modes d'accès et d'usage de l'énergie sobres en carbone, adaptés aux besoins des populations vulnérables dans les pays en développement, accompagnant ainsi ces pays à définir des trajectoires de développement économique durables, en conformité avec leurs engagements globaux de lutte contre le réchauffement climatique.

Le programme proposé consiste à intervenir sur le volet « offre » de filières énergies renouvelables ou efficacité énergétique, en accompagnant de (très) petites entreprises à se structurer et à renforcer leur filière économique. Derrière cette visée transversale, le GERES se concentre dans chacun des pays d'intervention sur un marché bien spécifique :

- L'industrialisation de la production de fours à gaz performants et sécurisés au Maroc, pour diffusion auprès des ménages et des petites boulangeries en remplacement des fours traditionnels à gaz ou à bois utilisés pour la cuisson du pain,
- L'électrification rurale à usage productif au Mali, avec la mise en place de plusieurs zones d'activités électrifiées en solaire pour des petits entrepreneurs en zone rurale isolée dépourvue d'accès au réseau électrique,
- La lutte contre la précarité énergétique des ménages, en accompagnement des TPE/PME du secteur du bâtiment à développer des solutions à forte efficacité énergétique dans la rénovation et la construction d'habitat individuel en Mongolie et au Tadjikistan
- La structuration de la filière de distribution de foyers de cuisson améliorés et de lampes solaires dans une zone géographiquement isolée au Myanmar, en visant un changement rapide d'échelle.

A travers ce programme, le GERES et ses partenaires estiment pouvoir appuyer 580 entreprises (soit 11 088 bénéficiaires directs) et 42 700 ménages (soit 196 300 bénéficiaires directs).

En complément de ces interventions sur le terrain, une composante transverse permet au GERES de poursuivre sa montée en compétence méthodologique sur la structuration de filières économiques, l'association ayant historiquement plutôt une culture et une expertise d'ingénierie technique.

Pour cette nouvelle phase de la convention-programme, l'AFD accorde un financement sur trois ans de 1 848 474 euros, correspondant à 57 % du budget global de 3 217 535 euros.

10/ Des Alpes aux Andes : développement du tourisme de montagne dans la région du Santander, en Colombie

ONG : Tetraktys

Pays : Colombie

A 400 kilomètres au Nord de Bogota, le canyon du Chicamocha, âgé de 46 millions d'année et s'étendant sur environ 100 000 hectares, constitue un site naturel exceptionnel doté d'un riche patrimoine géologique, archéologique et culturel : paysages grandioses, grottes et œuvre d'art rupestres de l'époque précolombienne, chemins de randonnées historiques, villages d'architecture

coloniale. Le potentiel touristique du canyon est mal exploité aujourd'hui, sans stratégie coordonnée de développement local et de préservation du patrimoine de la part des collectivités locales et des autres acteurs du territoire et avec des retombées économiques très faibles pour les populations locales.

Le projet a pour objectif de favoriser l'adoption d'un modèle de développement écotouristique respectueux des populations locales, de l'environnement et du patrimoine à l'échelle du canyon. Il s'articule autour de trois axes :

- Aménagement du territoire et développement d'activités touristiques
- Renforcement de capacités des acteurs locaux et de la société civile locale
- Appropriation du patrimoine et cohésion sociale : sensibilisation active des jeunes aux enjeux et pratiques de préservation du patrimoine.

Les actions prévues devraient bénéficier directement aux agents de dix collectivités locales du canyon, à une centaine de professionnels d'organisations associatives ou privées ou d'institutions publiques travaillant dans le secteur touristique local ainsi qu'à 300 jeunes collégiens et 500 villageois investis dans des initiatives de développement durable et de préservation de leur territoire. Indirectement, ce sont les 70 000 habitants du canyon ainsi que 13 000 visiteurs colombiens ou internationaux qui bénéficieraient des effets du projet.

Tétraktys a obtenu une subvention de 465 000 euros auprès de l'AFD pour une durée de trois ans, représentant 47% du montant total du projet de 992 000 euros.

11/ Renforcement et Dynamisation du réseau des Acteurs de la Solidarité avec Haïti

OSC : Collectif Haïti De France

Pays : France et Haïti

Le Collectif Haïti de France a été créé à la fin des années 80. Il a vocation à réunir, à représenter et à renforcer les acteurs associatifs français de la solidarité avec Haïti. Il rassemble plus de 80 associations et institutions réparties sur l'ensemble du territoire français, qui travaillent avec 110 associations haïtiennes. Le projet vise à améliorer et à diversifier les services fournis par le collectif, à élargir son audience, et à consolider son fonctionnement et son organisation territoriale.

Les activités portées se répartissent en deux objectifs :

- mise à disposition d'outils et de services : formations et accompagnement de projets, réalisation et diffusion de bulletins d'information, de jeux d'éducation au développement, de cours de créole, alimentation et animation d'un centre de ressource, organisation d'événements et de conférences...

- renforcement territorial du réseau : développement de partenariats dans les territoires (avec des collectivités territoriales, organisations de migrants, réseaux associatifs...), organisation de rencontres, d'événements au niveau local.

Les bénéficiaires directs du projet sont les membres du collectif (81 associations, 4 collectifs locaux), leurs partenaires, ainsi que les associations franco-haïtiennes non membres. Le projet bénéficiera indirectement d'une part aux personnes (citoyens, professionnels du développement, journalistes, chercheurs...) qui auront accès aux diverses sources d'information sur Haïti fournies par le collectif ; d'autre part aux populations cibles des projets portés par les partenaires haïtiens du CHF. Une

subvention de 150 000 euros sur trois ans (soit 50 % du budget de 300 000 euros) est apportée à ce projet.

12/ Une citoyenneté active et des acteurs locaux renforcés et impliqués au service d'un développement local inclusif et durable

ONG : Initiative Développement

Pays : Bénin, Comores, Congo-Brazzaville, Haïti, Tchad

Initiative Développement, créée en 1994, est une organisation présente de longue date dans les cinq pays du projet. L'AFD cofinance depuis environ six ans ce programme de développement local qui se décline dans certaines zones de chacun de ces pays. La population cumulée des territoires concernés s'élève à 1 100 000 habitants. Le programme ciblera surtout des collectivités : treize communes, trois départements, sept districts et une communauté urbaine, soit environ 3 300 agents et élus locaux. 225 OSC seront également impliquées dans les processus participatifs.

Le présent programme est donc une troisième phase d'intervention menée avec des organisations locales partenaires d'Initiative Développement qui sont largement renforcées sur les enjeux de développement local. Cette nouvelle phase a pour ambition d'approfondir les dynamiques déjà initiées tout en mettant l'accent sur le renforcement des institutions locales d'un côté et la participation citoyenne de l'autre, tous deux conçus comme le gage de pérennité des actions.

Initiative Développement a obtenu une subvention de 2 743 500 euros, sur trois ans, soit 50 % du montant total de cette troisième phase qui s'élève à 5 487 000 euros.

13/ Mieux protéger les zones humides du sud et de l'est de la Méditerranée

OSC : Fondation Tour Du Valat

Pays : Algérie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Turquie

Les zones humides du sud et de l'est du bassin méditerranéen continuent à disparaître, à se dégrader ou à perdre leur spécificité méditerranéenne, à un rythme alarmant. La conversion des sols, la pollution et la surexploitation des ressources naturelles sont les principales pressions identifiées au niveau de ces zones.

Le projet ambitionne de renforcer l'influence de la société civile sur les politiques publiques et d'accroître sa professionnalisation au niveau de sa gouvernance et de sa connaissance sur les zones humides, pour qu'elle soit mieux reconnue par les acteurs publics et mieux à même d'influer sur les politiques publiques.

Les résultats attendus sont :

Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales de dix associations et le transfert de ces capacités vers vingt associations supplémentaires, actives dans les zones humides et le développement durable des pays concernés.

L'élaboration et la mise en œuvre de six micro-projets mis en œuvre par les OSC dans les zones humides à forte valeur patrimoniale de biodiversité et de culture.

La mise en place d'un système de mutualisation et de gestion des connaissances (savoirs, formations, expériences et contacts) relatives aux zones humides méditerranéennes et l'harmonisation d'un système de communication des résultats.

Le développement et la mise en place du réseau de comptage d'oiseaux d'eau comme indicateur de l'état des zones humides et la mise en œuvre de solutions pour les zones humides en forte dégradation.

Les bénéficiaires prévus sont les trente OSC du sud et de l'est de la Méditerranée (Algérie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Turquie) et, indirectement, tous les habitants qui bénéficient des services environnementaux de ces écosystèmes.

L'AFD accorde un financement de 325 000 euros sur les 650 000 euros que coûte le projet, soit 50 % du montant total sur trois ans.

14/ Accompagner la planification et la mise en œuvre de services d'assainissement liquide et solide

ONG : Gevalor (en consortium avec le GRET)

Pays : Madagascar

Enjeu de santé publique, l'assainissement est très peu développé à Madagascar et reste un enjeu majeur notamment en milieu urbain. Le projet entend contribuer à améliorer l'accès à l'assainissement pour des dizaines de milliers de personnes avec des solutions techniques innovantes et une approche originale. Le modèle repose pour le volet assainissement liquide sur un dispositif qui comprend la vente de toilettes sèches et de micro-fosses septiques dans un réseau de magasins, les diontontolos, un service de vidange hygiénique communal, un traitement des boues par bio-digester et une valorisation en biogaz.

Pour le volet déchets solides, le modèle repose sur une précollecte avec un système de pousses à traction humaine, une collecte intermédiaire municipale à partir des bacs situés dans les quartiers ou directement vers le centre de tri et de compostage et le compostage des déchets organiques pour une utilisation en agriculture écologique. Ces solutions techniques ont des impacts garantis en matière de réduction de la pollution environnementale (eau, sols, air), mais également en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Alors que l'assainissement liquide est fréquemment pensé avec l'eau potable, Gevalor et le GRET entendent accompagner trois communes périphériques d'Antananarivo à planifier l'assainissement liquide de pair avec l'assainissement solide et favoriser les échanges entre les filières, au niveau du traitement et de la valorisation. A titre d'exemple, les fractions solides organiques issues du traitement des boues de vidange (digestat des biodigesteurs) viendront alimenter le processus de compostage des fractions organiques des déchets ménagers.

D'une durée de trois ans, le projet bénéficiera aux populations des trois communes concernées, soit 183 000 personnes, pour un montant total de 824 440 euros dont 39 % sera financé par l'AFD (soit 265 000 euros).

15/ Mieux identifier et protéger les victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail

ONG : CCEM

Pays : Maroc

En partant du constat que 23 % des victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation économique en France sont d'origine marocaine, le CCEM entend renforcer les capacités des acteurs de la société civile marocaine engagés dans la lutte contre cette pratique. A travers ce projet, le CCEM a également pour objectif de rapprocher les acteurs gouvernementaux des acteurs associatifs pour lutter plus efficacement contre la traite d'êtres humains dans le pays.

Articulé autour de trois axes – identification des cas, soutien juridique, mise en réseau des acteurs luttant contre la traite des êtres humains, ce projet, à partir d'une analyse contextuelle de la situation marocaine, permettra le développement de plusieurs outils facilitant l'identification des victimes, le rapprochement des acteurs et organisations, la formation et la sensibilisation, la création d'un réseau d'avocats spécialisés mobilisables ou encore le changement d'échelle par le dialogue entre acteurs au niveau régional.

Cinq OSC locales travailleront avec le CCEM. Elles seront mobilisées et contribueront à la diffusion du projet à partir de cinq régions et capitales régionales : Fès-Oujda, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca.

Le CCEM a obtenu une subvention de 209 711 euros pour ce projet de 495 780 euros, soit 43 % du montant total du projet de trois ans.

16/ Pour plus de transparence et d'intégrité dans les initiatives climatiques dans le Bassin du Congo

ONG : Transparency International France

Pays : République du Congo, République démocratique du Congo (RDC) et Cameroun

Seconde phase de son projet d'amélioration des pratiques et de la transparence dans le secteur forestier du Bassin du Congo, ce projet a pour objectif d'améliorer les politiques et les pratiques anti-corruption dans les initiatives du type REDD + (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation).

Transparency répondra à trois objectifs principaux : stimuler la demande des communautés pour une plus grande transparence et redevabilité de la gouvernance des projets REDD+, faciliter le dépôt de plaintes et l'accès à des mécanismes de recours pour les victimes et témoins de corruption dans les initiatives climatiques, et, enfin, renforcer les politiques anti-corruption et les pratiques des secteurs publics et privés pour l'exécution des initiatives climatiques à toutes les échelles (locales, nationales, internationales).

Plaidoyer, sensibilisation et formations seront au cœur de ce projet qui vise à toucher des acteurs aussi divers que des organismes de la société civile, des communautés forestières, le secteur privé, les institutions gouvernementales, etc.

Le montant total du projet s'élève à 800 000 euros. Un cofinancement de 50 % (soit 400 000 euros) de l'AFD lui a été attribué. Projet d'une durée de trois ans.

17/ Enrayer les risques de résurgence de la peine de mort

ONG : Coalition Mondiale Contre La Peine De Mort

L'abolition de la peine de mort n'est pas acquise partout. Là où des voix influentes s'expriment pour demander son rétablissement, le projet vise à lutter contre son retour. Il s'appuiera pour cela sur le renforcement de capacités des acteurs de la société civile locale, la coordination du plaidoyer international, et l'élargissement du réseau de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Le projet doit permettre une capacité renforcée des OSC partenaires à intervenir sur la peine de mort ainsi que la non promulgation des lois et la non-reprise des exécutions. Plus largement, il contribuera à l'élaboration d'une stratégie formalisée pour réagir plus rapidement dans les pays à risque de revers sur la peine de mort.

Il bénéficiera aux organisations de la société civile actives sur la peine de mort tout en impliquant d'autres acteurs clés sur ce sujet (autorités publiques nationales, opinion publique nationale, médias, parlementaires, institutions nationales en charge de la défense des droits de l'homme, etc.) Au total, ce sont 64 organisations abolitionnistes qui bénéficieront de cette initiative.

L'AFD cofinance le projet à hauteur de 167 350 euros soit 44 % de son budget global qui s'élève à 382 311 euros, sur trois ans.

18/ Lire et s'instruire sur son lieu de travail, un projet de développement socioéducatif dans les usines textiles urbaines et rurales

ONG : SIPAR

Pays : Cambodge

Le projet constitue la deuxième phase d'une initiative lancée en 2012 dans le cadre des stratégies RSE des usines textiles au Cambodge pour permettre le développement socio-éducatif des salariés, au travers du déploiement de Bibliothèques centres de ressources.

Le projet a pour ambition de poursuivre son intervention autour de trois grands axes :

- L'extension de bibliothèques centres éducatifs (BCE) à seize nouvelles usines en milieu rural,
- L'accès consolidé et amélioré aux services dans les BCE
- La mise en place de stratégies de pérennisation des BCE

Véritable projet multi-acteurs de RSE, associant notamment les secteurs public (trois ministères), privé (GMAC) et associatif (CWPD), cette seconde phase voit sa démarche partenariale monter en puissance avec deux nouveaux ministères partenaires et un engagement accru de l'organisation des professionnels du secteur textile (GMAC).

Les ambitions de couverture, d'accès aux services et de pérennisation sont élevées. S'adressant ainsi à une cible potentielle large de 95 000 ouvriers répartis dans les 34 usines, il entend bénéficier directement et régulièrement à 30 % d'entre eux soit 28 000 ouvriers dont 90 % de femmes. La mise en place de classes d'alphabétisation auprès de 1200 à 1800 ouvriers est visée ainsi que la formation de 150 à 170 responsables de BCE et 340 personnels et pairs-éducateurs dans les usines. A son issue, 80 % des usines (27) devraient être dotées d'un plan de développement des BCE sur le long terme.

323 248 euros sont apportés par l'AFD, soit 50% des 646 497 euros du budget global du projet.
Durée : trois ans

INTERET GENERAL

19/ Accompagner les jeunes et les étudiants dans des démarches exigeantes de solidarité internationale

ONG : Etudiants Et Développement

Pour 2018-2020, Etudiants & Développement (E&D) prévoit de renforcer ses activités d'animation du réseau en régions, en particulier auprès des universités. Deuxième axe du programme, E&D entend devenir l'interlocuteur jeune de référence sur les enjeux de solidarité internationale et d'éducation au développement : il s'agit de porter la voix des jeunes sur l'ensemble des thématiques liées à la solidarité internationale et à d'éducation au développement (politique d'aide publique au développement, inégalités, migrations, justice climatique), et non uniquement sur les seules thématiques « jeunesse ». Enfin, E&D poursuivra ses actions en faveur des parcours d'engagement et de citoyenneté internationale des jeunes et des étudiant·e·s, par des formations, de l'accompagnement aux porteurs de projets, et un appui à l'insertion professionnelle dans le secteur de la solidarité internationale et de l'éducation au développement.

Durant les trois ans de ce programme, E&D entend mobiliser, chaque année, 300 associations jeunes et étudiantes, accompagner directement entre 2500 et 3000 porteurs de projets, et toucher environ 20 000 jeunes.

Subvention de 837 000 € sur trois ans à Etudiants et Développement, tête de réseau des associations étudiantes menant des activités de solidarité internationale et d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI). Montant total du projet : 1 795 347 euros. Durée : trois ans.

20/ Développer et accompagner un réseau de « Jeunes ambassadeurs de l'ECSI »

ONG : La Ligue de l'enseignement

Pays : France

La ligue de l'enseignement, mouvement laïc d'éducation populaire créé en 1866, qui fédère aujourd'hui 30 000 associations locales, est fortement investie dans l'engagement des jeunes au niveaux local et international, avec la mise en œuvre de programmes de service civique et de volontariat international. S'appuyant sur ses partenaires historiques (Solidarité Laïque, le Fonjep,

France Volontaires, Animafac, Etudiants et Développement), la Ligue entend, à travers ce projet, renforcer l'implication des jeunes dans des démarches liant citoyenneté et solidarité internationale.

Le premier axe consistera à sensibiliser 40 000 jeunes (touchés via les associations membres de la Ligue ou par partenaires du projet), à les accompagner dans leurs projets de solidarité internationale, et à former 300 professionnels à ces activités (relais territoriaux de la Ligue, éducateurs et encadrants, dans une logique de formations de formateurs).

Le second axe du programme permettra de constituer un réseau de 400 « jeunes ambassadeurs de l'ECSI », qui seront formés et accompagnés pour mener à leur tour des activités d'éducation au développement et à la solidarité internationale (cible : 50 000 personnes touchées par ces programmes en deux ans).

La subvention s'élève à 334 800 euros sur trois ans pour ce projet d'un montant total de 600 000 euros.

21/ Fédérer les OSC dans leur diversité, pour défendre un projet de société soutenable à l'échelle mondiale : « La société civile donne de la voix ! »

OSC : Centre De Recherche Et D'information Sur Le Developpement (CRID)

Ce projet de structuration du milieu associatif a pour objectif de fédérer les OSC françaises dans leur diversité (et leurs partenaires au Sud) et valoriser les approches citoyennes déjà en œuvre au niveau local, en France comme à l'international. Le collectif entend promouvoir, à travers son action collective et celle de ses membres, la recherche et la valorisation de solutions nouvelles pour faire face aux inégalités grandissantes et aux situations de tensions qui se multiplient (remise en question des droits de l'Homme, repli identitaire, rejet de l'autre, pauvreté, menaces environnementales) et qui impactent directement les citoyens et la planète.

Au-delà du socle des thématiques clés du CRID (droits humains, engagement citoyen et transitions), le CRID et ses membres ont identifié trois thématiques sur lesquelles développer leur expertise et l'accompagnement de leurs membres et publics-cibles : la justice climatique, les migrations et la liberté d'expression de la société civile.

Le projet prévoit trois types d'actions : construire des cadres collectifs de mobilisation thématique pour sensibiliser l'opinion publique et peser dans le débat public ; animer et organiser des temps de concertation permettant la production d'analyses et de propositions concrètes ; faciliter l'interconnaissance et le partage d'information et de pratiques.

L'AFD accorde 1 150 000 euros à ce projet, d'une durée de 3 ans, représentant 60 % du montant total du projet qui s'élève à 1 918 663 euros.

22/ Renforcement de la structuration des organisations de solidarité internationale au sein de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD

ONG : Agronomes et Veterinaires Sans Frontieres (AVSF)

L'agriculture familiale paysanne produit aujourd'hui 70% de l'alimentation mondiale et fournit plus de 60% de l'emploi dans les pays les moins avancés. Elle reste garante de la biodiversité animale et végétale. C'est pourquoi la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) apporte sa contribution en faveur des agricultures familiales paysannes et poursuit son action de plaidoyer auprès des responsables des politiques publiques du Nord et du Sud.

Le présent programme a pour objectifs spécifiques l'élaboration et la diffusion de positionnements communs aux membres de la C2A et le renforcement des capacités des OSC du Nord et du Sud à influencer les politiques nationales et internationales en faveur de l'agriculture familiale et paysanne et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Sud.

Ce programme est porté par un consortium d'OSC membres de la C2A. AVSF en est le chef de file, succédant ainsi au CFSI, GRET et ActionAid-Peuples Solidaires.

Nouvelle phase d'une durée de trois ans d'un coût total de 534 424 euros, pour laquelle l'AFD accorde une subvention de 269 700 euros, soit 50 % du budget.